



HAL
open science

Les agglomérations secondaires de la cité des Viromanduens

Blaise Pichon

► **To cite this version:**

Blaise Pichon. Les agglomérations secondaires de la cité des Viromanduens. Mémoires de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne, 2012, LVII, pp.15-30. <hal-04673656>

HAL Id: hal-04673656

<https://uca.hal.science/hal-04673656v1>

Submitted on 21 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

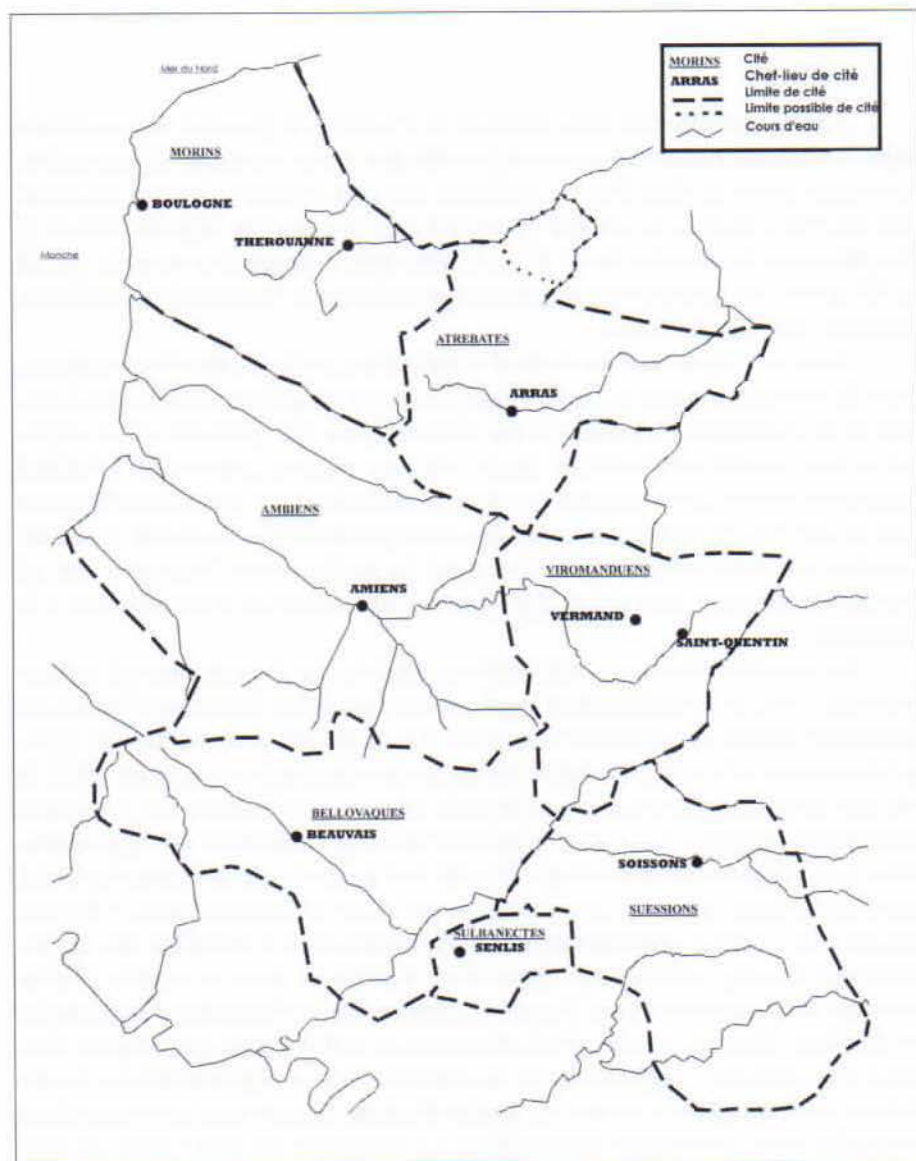
Les agglomérations secondaires de la cité des Viromanduens

Cité territorialement assez modeste de l'ouest de la province de Gaule Belgique, la cité des Viromanduens n'en possède pas moins un réseau d'agglomérations assez dense au Haut-Empire, à l'instar des cités voisines. Comme les autres cités des Trois-Gaules, la cité des Viromanduens est créée par Auguste, lors de la réorganisation des Gaules de 27 av. J.-C. Dès lors, et jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle, les institutions civiques siègent à Augusta Viromanduorum (Saint-Quentin), chef-lieu de la cité.

Nous ne savons rien du mode d'organisation politique des Viromanduens avant la conquête, même si, par analogie avec les peuples mieux connus à travers le récit césarien de la *Guerre des Gaules*, il est très probable qu'il s'agissait d'une société oligarchique basée sur des valeurs guerrières. L'habitat aggloméré est fort probablement une nouveauté induite par la conquête romaine dans la cité des Viromanduens, même s'il est possible que Vermand ait été un *oppidum* antérieur à la conquête (au nord du territoire des Suessions, on ne connaît actuellement aucun *oppidum* dont on soit assuré qu'il est antérieur à la conquête).

Le niveau hiérarchique intermédiaire entre le chef-lieu de cité, qui est toujours une ville, et l'établissement rural isolé a fait couler beaucoup d'encre, en particulier depuis une trentaine d'années¹. Le problème posé est double, puisqu'il concerne à la fois la caractérisation de ces agglomérations, mais aussi la (ou les) dénomination(s) qu'il convient de donner à ces entités. Les historiens ont d'abord désigné sous le nom générique de *vicus* l'ensemble des agglomérations, à l'exception des chefs-lieux de cité. Les avancées de la recherche historique ont permis d'établir que le terme de *vicus* correspond dans l'Empire romain à un contenu juridique précis, et en aucun cas à l'ensemble des agglomérations de rang inférieur aux chefs-lieux. Patrick Le Roux a montré, d'autre part, que les *vicani* pouvaient être dans certains cas les habitants d'un quartier du chef-lieu. Dans les années 1980, historiens et archéologues ont proposé d'utiliser l'expression « agglomération secondaire ». Les « agglomérations secondaires » correspondent à toutes les agglomérations comportant au moins deux unités foncières construites agglomérées, à l'exception des chefs-lieux de cité. Cette expression recouvre des réalités très contrastées, depuis le simple relais

1. Voir notamment J.-P. Petit et M. Mangin (éd.), *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Paris, 1995 ; M. Tarpin, *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome, 2002.



La cité des Viromanduiens dans l'ouest de la Gaule Belgique.

routier jusqu'à l'agglomération d'une centaine d'hectares. Ce contraste n'est pas seulement quantitatif : les fonctions de ces « agglomérations secondaires » peuvent aussi être fort dissemblables. Forts de ce constat, certains historiens et archéologues rejettent l'emploi du terme « agglomération secondaire », car il leur semble regrouper des éléments trop hétérogènes, qu'il n'y a pas grand sens à rassembler. En outre, l'adjectif « secondaire » se place dans la sphère de réflexion relative à la hiérarchie juridique des agglomérations, et non dans une réflexion sur l'organisation spatiale des territoires des cités. Pour dépasser cette aporie, Philippe Leveau a proposé, lors du récent colloque sur les Rutènes², d'utiliser le terme *vicus* (en caractères droits, et non en italiques, réservés au sens juridique et antique du terme) pour désigner toutes les agglomérations n'ayant pas rang de chef-lieu de cité, ce qui évite de considérer a priori qu'elles sont moins importantes que le chef-lieu. Mais les désigner de manière différente du chef-lieu ne résout pas, au fond, le problème, d'où mon choix de conserver malgré tout l'expression « agglomération secondaire », faute de mieux. En fait, le seul moyen de sortir de ce débat sémantique serait de pouvoir caractériser précisément, à partir de sources de qualité équivalente, toutes les agglomérations d'un territoire donné, ce qui n'est pas possible, en l'état actuel des connaissances, pour la cité des Viromanduens. Que l'on me pardonne donc de ne présenter ici qu'un bilan très partiel, dicté par les sources disponibles.

Les sources disponibles pour ces sites sont essentiellement archéologiques. Elles résultent d'observations anciennes, de prospections au sol systématiques, de prospections aériennes, ou encore de fouilles de sauvetage ou de fouilles préventives³ ; il faut signaler l'arasement important des vestiges situés sur les plateaux, intensément labourés. Les bornes milliaires, la colonne itinéraire de Tongres⁴ et les itinéraires antiques⁵ fournissent aussi quelques indications à propos des agglomérations les plus importantes.

Des agglomérations très disparates

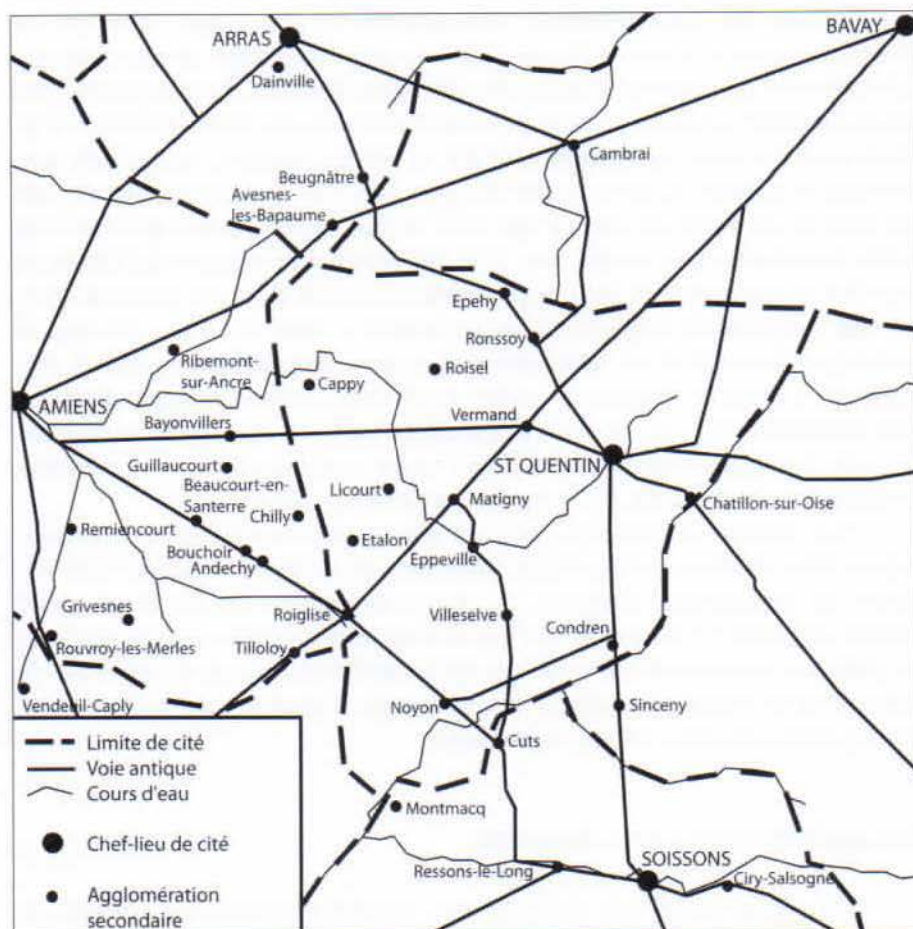
Comparativement aux cités voisines, notamment celles des Ambiens ou des Suessions, on connaît assez peu d'agglomérations secondaires dans la cité des Viromanduens. En outre, les données disponibles pour chacune d'entre elles sont hétérogènes, et souvent réduites.

2. P. Leveau, « Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations proto-historiques et gallo-romaines », dans P. Gruat et alii (éd.), *Les Rutènes du peuple à la cité*, Bordeaux, 2011, p. 589-602.

3. Aucune fouille programmée n'a concerné les sites considérés ici.

4. Notamment le « milliaire de Tongres », *CIL*, XIII, 9158.

5. *Itinéraire d'Antonin* et *Table de Peutinger*.



Les agglomérations secondaires de la cité des Vironnandiens.

Tableau 3
Données disponibles pour les agglomérations secondaires
de la cité des Viromanduens

Site	Origines des données archéologiques	Qualité des données
Cappy	Prospection aérienne (R. Agache, 1963) Prospection au sol (C.I.R.A.S., 2000)	Faible
Châtillon-sur-Oise	Découvertes fortuites (A. Piette, XIX ^e s.) Prospection aérienne (G. Naze, 1995)	Faible
Condren	Découvertes fortuites (A. Piette, XIX ^e s.) Sondages (G. Naze, 1989)	Faible
Epehy	Fouilles (XIX ^e s.) Surveillance (F. Vasselle, 1965) Prospection au sol (CIRAS, 2000)	Faible
Epeville	Fouilles (XIX ^e s.)	Faible
Etalon	Fouilles (L. et F. Hadengue, 1969-1970) Prospection aérienne (R. Agache, 1975)	Faible
Licourt	Prospection aérienne (R. Agache, 1964) Prospections au sol (F. Vasselle, J.-G. Crampon, M. Drouart et J.-P. et L. Roussel, 1969-2000)	Faible
Matigny	Prospection au sol (CIRAS 1995)	Faible
Noyon	Plusieurs fouilles en stratigraphie (1980-2007)	Bonne
Roisel	Prospection au sol (CIRAS, 1995-2000)	Faible
Ronssoy	Prospections au sol (CIRAS, 2000)	Faible
Vermand	Nombreuses observations et fouilles au XIX ^e s. Fouilles en stratigraphie (« Rue des Troupes », P. Barbet, 1997-98)	Moyenne
Villeselve	Fouille en 1843-1848	Faible

Deux agglomération importantes, Vermand et Noyon

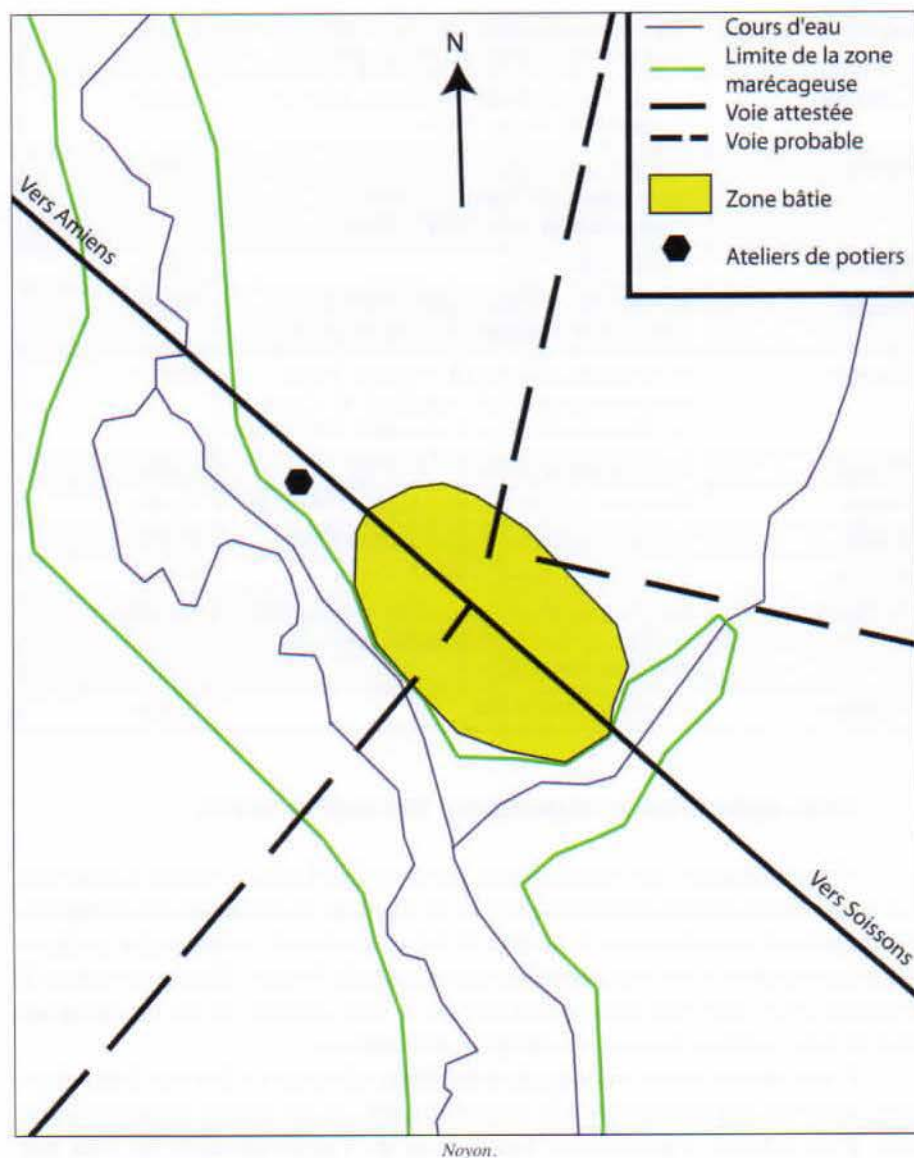
Outre Vermand, qui a été présenté par Jean-Luc Collart, Noyon est une des plus importantes agglomérations de la cité. Il s'agit de la station de *Noviomagus*⁶, qui se confond peut-être avec la station de *Lura*⁷ ou *Isara*⁸, à moins que ce toponyme corresponde à un site portuaire très proche de Noyon. Noyon se trouve à proximité d'un carrefour entre voie terrestre et voie fluviale, et sur un carrefour entre la voie Amiens-Soissons et des axes secondaires.

L'une de ces voies secondaires a été observée dans l'« îlot des Deux-Bornes » ; elle était perpendiculaire à la voie principale, ce qui semble indiquer l'existence d'un schéma d'urbanisme. Les limites de l'agglomération ne sont pas

6. *Itinéraire d'Antonin*.

7. *Table de Peutinger*.

8. *CIL*, XIII 9158.



connues précisément pour l'instant, mais l'occupation était de toute façon peu dense au sud, à cause des marécages de la vallée de la Verse.

Les plus anciens niveaux observés datent du premier quart du I^{er} siècle⁹, mais aucune structure n'a pu être mise en relation avec eux, ce qui ne permet pas de caractériser le site à cette époque.

Trois bâtiments, probablement publics, ont été découverts durant les fouilles les plus récentes : des thermes¹⁰, un probable *macellum* et un bassin monumental. Les thermes comportaient un bâtiment à abside sur hypocauste. Le décor comportait des enduits peints et un dallage partiellement en marbre noir. Le *macellum* se trouvait probablement « Îlot des Deux-Bornes », comme en témoignent de nombreux vestiges d'activité de boucherie découverts dans les niveaux du III^e siècle¹¹. Le bassin monumental mis au jour « place de Béziers » en 1998¹², édifié en grand appareil, est daté du I^{er} siècle.

L'habitat privé était majoritairement construit en matériaux légers (bois, pisé), sur solins de pierre¹³. D'autres activités artisanales ont été observées (ateliers de potiers produisant de la céramique gallo-belge et de la céramique à pâte claire, notamment des mortiers¹⁴) en périphérie nord de l'agglomération, près de la voie Amiens-Soissons.

D'autres agglomérations mal caractérisées

En dehors des agglomérations majeures, les sources dont nous disposons sont très lacunaires.

La plupart des agglomérations sont étroitement liées à une voie antique, au bord de laquelle elles ont été établies.

Epehy et Ronssoy sont des agglomérations liées au passage de la voie antique reliant Saint-Quentin à Arras. Epehy se trouve à environ 23 km du chef-lieu, sur le plateau, à proximité de la cité des Nerviens¹⁵. Les observations, réalisées pour l'essentiel au milieu du XIX^e siècle, ont mis en évidence un probable atelier métallurgique ; l'habitat, qui s'étend sur plus d'un kilomètre de part et

9. B. Desachy, « Noyon », dans B. Desachy et J.-O. Guilhot (éd.), *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial *Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie*, 16, 1999, p. 171-177.

10. « Rue des Deux-Bornes » : G.-P. Woimant, *Carte archéologique de la Gaule - Oise*, Paris, 1995, p. 341-342.

11. « Îlot des Deux-Bornes » : T. Ben Redjeb, « Une agglomération secondaire des Viromandueus : Noyon », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 1992, p. 37-74. En milieu urbain, les concentrations de déchets d'activité de boucherie constituent un marqueur fiable de la présence d'un *macellum*.

12. *Bilan scientifique régional Picardie*, 1998.

13. « Îlot des Deux-Bornes » ; « rue Saint-Eloi » : G.-P. Woimant, *op. cit.*, p. 342.

14. « Rue du Faubourg-d'Amiens » (production de céramique commune à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle : G.-P. Woimant, *op. cit.*, p. 342-343) ; « avenue de la Libération » ; « place Saint-Martin » (G.-P. Woimant, *op. cit.*, p. 343).

15. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

d'autre de la voie, n'a pas été décrit, même si plusieurs caves ont été dégagées au XIX^e siècle. L'agglomération de Ronssoy est plus mal connue encore¹⁶.

Châtillon-sur-Oise se trouve sur la voie Reims-Saint-Quentin¹⁷. L'agglomération, uniquement connue par les prospections, surplombe la vallée de l'Oise, aux confins de la cité des Rèmes, à 11 km environ de Saint-Quentin. Les prospections aériennes ne permettent pas de percevoir l'organisation générale du site. Cependant, une construction circulaire, associée à plusieurs autres bâtiments, pourrait correspondre à un édifice cultuel.

Condren est située sur la voie Soissons-Saint-Quentin, à environ 22 km du chef-lieu; elle correspond à la station de *Contraginum*¹⁸, située près du franchissement de l'Oise et de la limite de la cité des Rèmes. Un sondage relativement récent (1989), réalisé par Gilles Naze, a permis de mettre en évidence un habitat léger en bordure de la voie et des traces d'activités métallurgiques, ce qui confirme les observations d'Amédée Piette¹⁹ au milieu du XIX^e siècle (caves, puits, fondations de bâtiments). La découverte d'un bloc sculpté représentant probablement Mercure et Rosmerta lors de dragages de l'Oise en 1895 pourrait indiquer la présence d'un sanctuaire à proximité.

Matigny se trouve sur la voie Beauvais-Bavay, à peu près à mi-chemin de Roiglise et Vermand²⁰. L'agglomération, très mal connue, comporte plusieurs bâtiments le long de la voie, sur une longueur de 500 m environ.

Epeville est à l'écart du réseau routier principal, mais il est probable que l'agglomération se trouve sur un itinéraire secondaire, comme l'atteste la chaussée bombée observée dans l'agglomération²¹. À côté des traces d'habitat, les fouilles du XIX^e siècle ont permis de mettre au jour un four de potier, qui appartenait probablement à une officine, si l'on se fie au mobilier recueilli sur le site²².

Les autres agglomérations sont plus problématiques à analyser, et il n'est pas évident de déterminer leur raison d'être.

Cappy est située sur le sommet d'un versant de la vallée de la Somme, à l'écart du réseau routier principal²³. L'agglomération est connue par les prospections et comporte un théâtre de 40 m de diamètre environ. Un vaste ensemble face au théâtre pourrait correspondre à un sanctuaire.

Licourt semble se situer aussi sur une voie secondaire²⁴. L'agglomération n'a été reconnue qu'en prospection. Outre des habitats, elle comporte un monument oblong, un possible petit théâtre et un probable sanctuaire.

16. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

17. B. Pichon, *Carte archéologique de la Gaule - Aisne*, Paris, 2002, p. 175-176.

18. *Ibid.*, p. 203.

19. *Ibid.*, p. 203.

20. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

21. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

22. Notamment un cachet de potier en terre cuite.

23. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

24. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.

L'agglomération d'Étalon se trouve sur le plateau du Santerre, au-dessus de la petite vallée de l'Ingon. Quelques sondages y ont été réalisés par François Vasselle²⁵. Ils ont permis de mettre en évidence des habitats légers en bois et torchis avec couverture de tuiles ; une salle à hypocauste témoigne de la présence d'un habitat plus aisé.

Villeselve, sur une voie secondaire, a bénéficié de fouilles au milieu du XIX^e siècle. Une quinzaine d'habitations carrées, alignées le long de la voie, ont été mises au jour. Un four de potier a été trouvé à peu de distance²⁶.

Roisel, à 9 km de Vermand, se trouve dans la vallée de la Cologne, à l'écart des axes principaux²⁷. L'agglomération a été observée en prospection au sol ; un habitat y a été reconnu sur 600 m de longueur, ainsi que des traces d'activités métallurgiques.

Réseaux et dynamiques des agglomérations de la cité des Viromanduens

Chronologie et hiérarchie des agglomérations

La majorité des agglomérations sont assez peu étendues.

Vermand et Noyon occupent plus de 20 ha (Saint-Quentin occupe 50 ha environ), mais Epehy, Ronssoy, Cappy, Licourt, Etalon, Matigny, Villeselve, Condren et Châtillon-sur-Oise représentent moins de 10 ha chacune. Cependant, le caractère lacunaire des données recueillies en prospection empêche de tirer des conclusions solides de ces observations : il n'est pas possible, en l'état actuel des connaissances, d'étudier la hiérarchie des agglomérations dans la cité des Viromanduens. Nous pouvons seulement constater que Vermand et Noyon constituent, au Haut-Empire, les deux relais du chef-lieu. La position de Vermand est originale et sans équivalent dans le nord de la Gaule, puisqu'elle est distante de 12 km seulement du chef-lieu. Les éléments font également souvent défaut pour analyser les dynamiques de ces agglomérations.

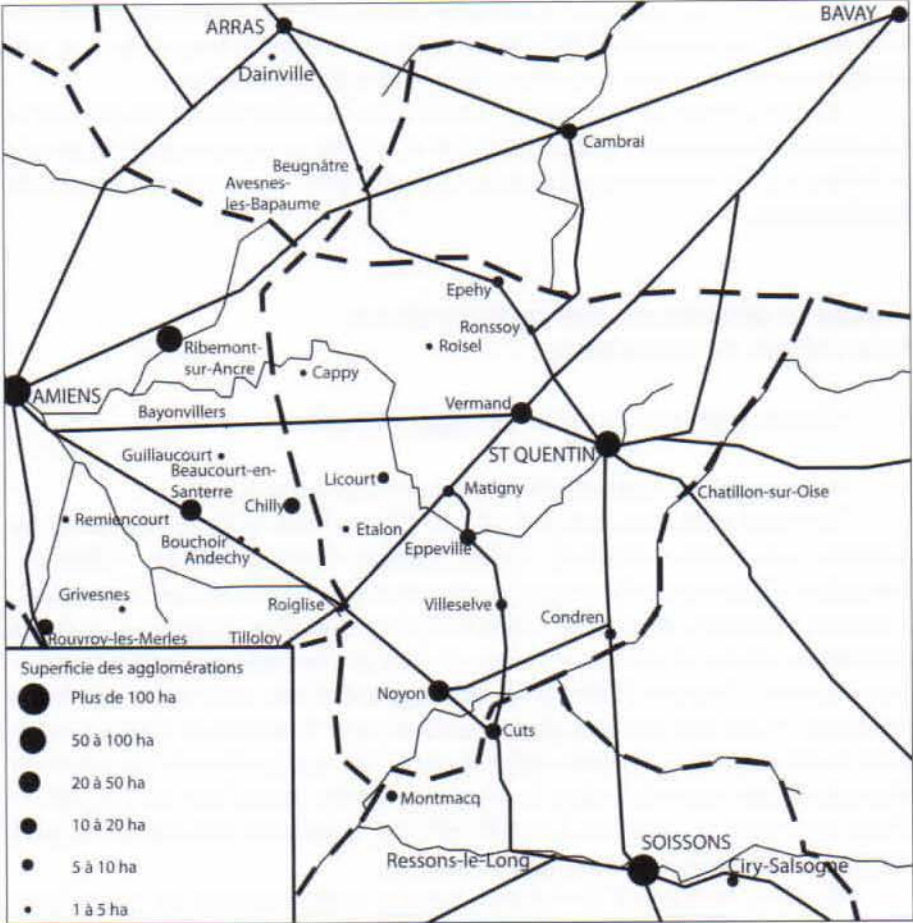
En effet, la datation de l'occupation des agglomérations est peu précise pour la cité des Viromanduens.

Cela tient en partie à la méthode employée principalement pour collecter des données : les prospections au sol. Seules les grandes agglomérations de Vermand et Noyon sont bien datées par des fouilles en stratigraphie. Elles sont occupées pendant la totalité (ou presque) de l'Antiquité. À Epehy (« Vallée du Grand Croquet »), Roisel (« le Bermont ») et Ronssoy (« la Haute Chaussée »), seuls

25. F. Vasselle, « Etalon. "le Bois des Bœufs" », *Rapport de fouilles*, Amiens, S.R.A. de Picardie, 1969 ; *ibid.*, 1970 ; *ibid.*, 1971.

26. M.-L. Berdeaux-Le Brazidec, *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne et de ses environs dans leurs contextes archéologiques*, Montagnac, 2003.

27. Données recueillies à la « cellule carte archéologique » du S.R.A. de Picardie.



Superficies des agglomérations de la cité des Vionnandiens.

quelques indices numismatiques accréditent l'idée d'une occupation antérieure au milieu du I^{er} siècle, sans que la nature de cette occupation soit précisément définie. Les agglomérations de Châtillon-sur-Oise, Condren et Eppeville ont vraisemblablement été occupées à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle.

Pour la plupart des agglomérations, une poursuite de l'occupation durant l'Antiquité tardive n'est pas évidente. Châtillon-sur-Oise, par exemple, modeste agglomération routière, paraît abandonnée à partir de la seconde moitié du III^e siècle.

Noyon est la seule agglomération, en dehors de Vermand (promue chef-lieu de cité dans la seconde moitié du III^e siècle ou au IV^e siècle), à avoir été fortifiée²⁸ (Saint-Quentin ne l'a pas été, et est abandonné, sans doute presque totalement, dans le dernier tiers du III^e siècle). Il s'agit du plus petit *castrum* de notre région (et de l'un des plus petits de Gaule), occupant une surface de 2,5 ha.

L'enceinte a été édifiée à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle²⁹, à la même période que les remparts des chefs-lieux, et présente une longueur d'un peu plus de 500 m. Le rempart, dont le tracé est bien connu, était construit sur une assise de blocs et de craie tassés ou de moellons³⁰, surmontée de lits de blocs en remploi; cette technique de construction ne présente pas d'originalité, et révèle bien le soin mis dans les travaux d'édification, sans doute en rapport avec le rôle de Noyon dans le nouveau dispositif militaire mis en place au IV^e siècle. L'élévation du rempart était constituée de deux murs de parement en petit appareil comportant des arases de briques ou de tuiles à intervalles réguliers et d'un blocage. L'épaisseur du rempart dépassait fréquemment 3 m; sa hauteur était au moins de 11 à 12 m. Il était doublé à l'intérieur d'un remblai, ce qui restreignait encore la surface constructible. Une des portes a été observée rue de l'Évêché³¹. L'agglomération fortifiée contrôlait le passage de la voie Amiens-Soissons et la vallée de l'Oise. «Rue des Deux-Bornes», le riche bâtiment thermal du Haut-Empire avec hypocauste est occupé jusqu'au début du IV^e siècle³². «Rue de l'Évêché», sur le site qui pourrait correspondre à un *macellum*, en activité jusqu'au III^e siècle, on a trouvé des traces d'habitat et d'ateliers métallurgiques des IV^e et V^e siècles³³. Cependant, les quartiers situés hors du *castrum* n'ont pas livré de traces d'occupation postérieure au III^e siècle et les fours de potiers ont cessé leur activité après le III^e siècle; la présence de sépultures «rue Saint-Pierre» montre la rétraction de la zone habitée. Noyon joue un rôle militaire, comme l'indique la *Notitia Dignitatum*: il s'agit de la résidence du *praefectus Laetorum Batauorum*

28. G.-P. Woimant, *op. cit.*, p. 343-346.

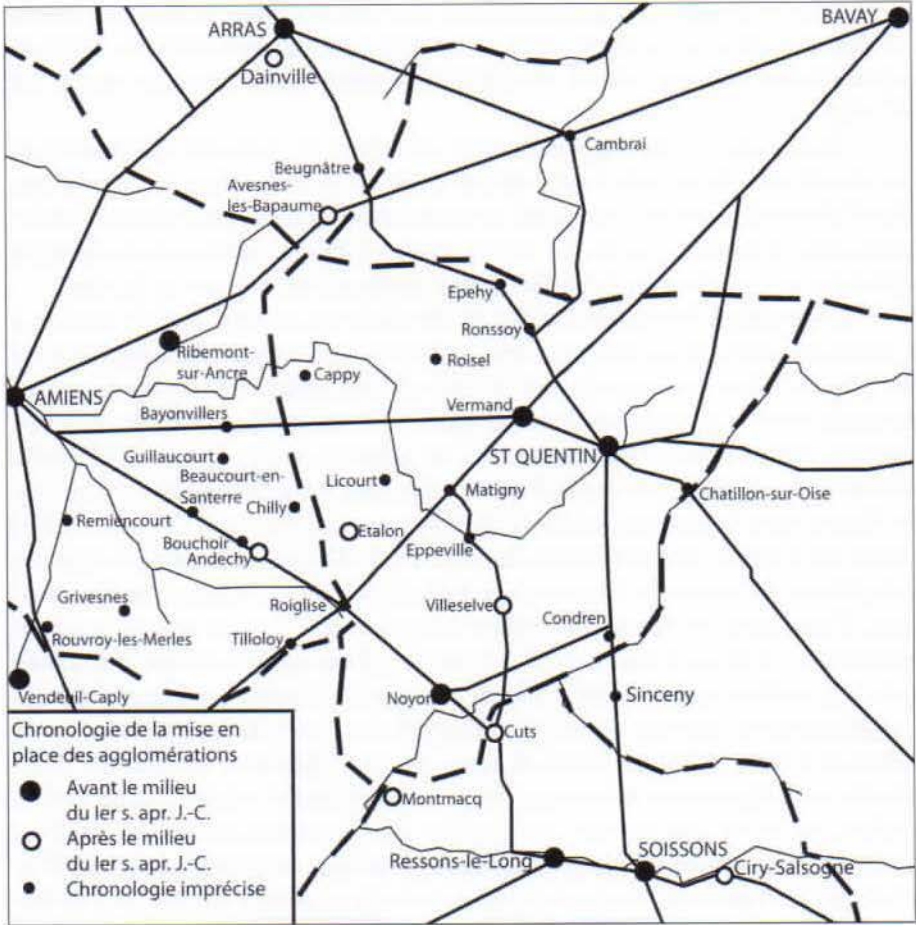
29. B. Desachy (B.), *art. cit.*, p. 171-177.

30. Propriété Florencia : G.-P. Woimant (G.-P.), *op. cit.*

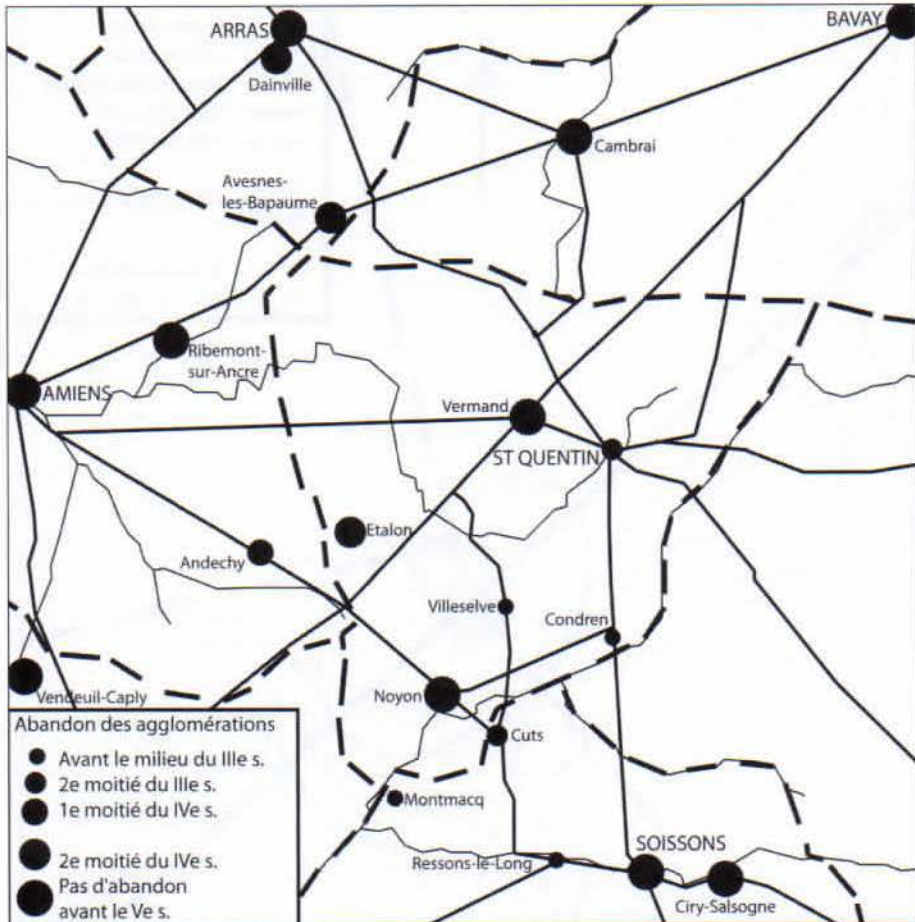
31. G.-P. Woimant, *op. cit.*

32. T. Ben Redjeb (T.), *art. cit.*

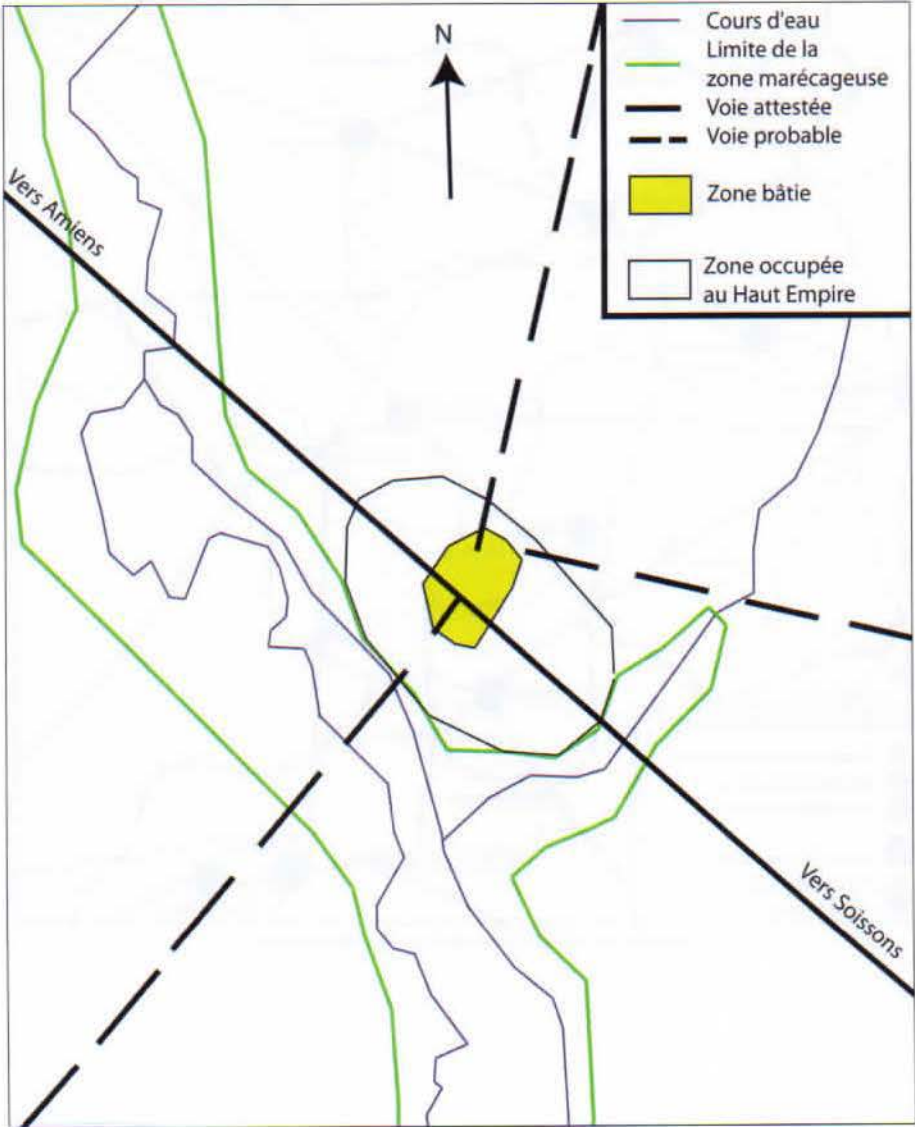
33. G.-P. Woimant, *op. cit.*, p. 342.



Mise en place des agglomérations de la cité des Viromanduiens.



Abandon des agglomérations de la cité des Viromanduiens.



Le castrum de Noyon.

*Contraginnensium*³⁴ (préfet des Lètes bataves, qui constituent une troupe auxiliaire de l'armée romaine).

Agglomérations et romanisation

Comment appréhender ces agglomérations dans le cadre du phénomène de romanisation, que l'on observe dans presque tous les espaces de l'Occident romain à partir de la fin de la République ?

La naissance des agglomérations ne se place pas sur le même plan que la mise en place et le développement du chef-lieu de cité. L'existence d'un chef-lieu de cité répond à une injonction comminatoire du pouvoir impérial romain : une cité ne peut se concevoir sans un chef-lieu accueillant le siège des institutions civiques. Cette existence ne peut donc être interprétée comme un succès de la romanisation. Le développement du chef-lieu et sa monumentalisation, en revanche, qui ne sont pas imposés par le pouvoir central romain, témoignent du succès de la civilisation romaine. En ce qui concerne les agglomérations, on retrouve cette dualité. L'existence des agglomérations en tant que telle ne nous renseigne pas sur le processus de romanisation (l'habitat aggloméré n'est en rien typique d'une occupation du sol de type romain), même si c'est une nouveauté dans cet espace (l'occupation de La Tène se caractérisait par la présence d'établissements ruraux isolés). En revanche, la physionomie de ces agglomérations est riche d'enseignements. Au Haut-Empire, l'existence d'un plan régulier, la présence de bâtiments publics romains, de témoins du « goût romain » dans les demeures privées sont autant d'indices de la romanité des habitants de ces agglomérations.

L'existence d'agglomérations urbaines est aussi un signe fort de romanité. Vouloir analyser l'urbain dans la perspective où pouvaient l'appréhender les Romains eux-mêmes me semble vain, en ce sens qu'ils ne raisonnaient pas en termes de « ville » et de « campagne », mais en terme de « cité », la cité liant juridiquement espaces urbains (au moins le chef-lieu) et ruraux. La notion de ville renvoie, à notre époque, à la conjonction de deux éléments indispensables : l'agglomération d'un certain nombre d'habitants, sur une assez longue période, la concentration dans cette agglomération de fonctions spécifiques, absentes ou peu présentes dans le monde rural et la présence de structures publiques.

Parmi les sites étudiés, seuls Noyon et Vermand présentent une physionomie urbaine, et ce dès le I^{er} siècle. À Noyon, les vestiges sont denses, et l'agglomération possédait des bâtiments publics. De plus, l'occupation est pérenne, et perdure au haut Moyen Âge. Des activités artisanales importantes sont attestées tout au long du Haut-Empire (les ateliers de potiers en bordure de la voie Amiens-Soissons sont actifs du I^{er} au III^e siècle). Les nécropoles comportaient des monuments sculptés, comme en témoignent les stèles trouvées en remploi dans les fondations du rempart tardif. La fortification de Noyon et la diversité de ses activités incitent à la maintenir parmi les villes jusqu'à la fin du IV^e siècle, malgré sa taille

34. *Notitia Dignitatum*, Occ., XLII, 41.

très réduite. En définitive, malgré sa superficie assez réduite, la cité des Viromanduens n'est pas moins urbanisée que ses voisines. La vaste cité des Ambiens, par exemple, compte probablement deux ou trois agglomérations urbaines en plus de son chef-lieu, ce qui est à peine plus.

Conclusion

La majeure partie des agglomérations de la cité des Viromanduens, dont le caractère rural est très probable, ne peut pas être invoquée pour affirmer la romanité des campagnes viromanduennes, surtout à cause du manque de données fiables. Là, c'est plutôt l'analyse des formes de l'habitat rural qui pourrait montrer leur romanisation progressive.

En revanche, le maillage de ces agglomérations révèle une nouvelle forme d'occupation du sol, née de la conquête, et liée à l'intégration du territoire au vaste ensemble romain. Si aucun centre urbain de la cité des Viromanduens ne témoigne d'un développement exceptionnel (mais la même observation peut être faite dans la cité voisine des Nerviens), l'urbanité n'en est pas moins présente au Haut-Empire. La situation est plus nuancée pour l'Antiquité tardive : Saint-Quentin périclite, à l'instar de Bavay, chef-lieu de la cité des Nerviens, qui connaît le même déclassement ; quant à Vermand et Noyon, elles ne peuvent rivaliser avec les centres urbains des cités voisines. Néanmoins, ce maillage de villes constitua la base du réseau urbain postérieur.

Blaise PICHON